

La politique structurelle

Dans l'Union européenne, il existe deux catégories de politiques structurelles : les politiques structurelles nationales et les politiques structurelles de l'UE

Politiques structurelles nationales

- La politique économique structurelle agit à long terme pour transformer le système économique afin d'en améliorer le fonctionnement
- Elle vise à
 - Accroître les possibilités de production
 - Orienter l'activité vers des secteurs d'avenir
 - Renforcer la concurrence par la réglementation et la mise en place d'autorités indépendantes de régulation
- La politique industrielle
 - Favorise les secteurs considérés comme stratégiques
 - Soutien aux PME...
- La politique énergétique
 - Cherche à développer les énergies renouvelables et non polluantes
- La politique de recherche et d'innovation
 - Finance la R&D, l'innovation et le développement des nouvelles technologies
- La politique de formation
 - Cherche à développer le capital humain
- La politique d'aménagement du territoire
 - Vise à corriger les disparités et les déséquilibres entre les régions
 - Développe les infrastructures de transport et de communication...
- Depuis la mise en place de la "stratégie de Lisbonne", les politiques structurelles nationales sont encadrées et coordonnées pour plus de cohérence

Politiques structurelles de l'UE

- Les politiques structurelles de l'Union Européenne visent à supprimer les obstacles économiques à la croissance
- La politique agricole commune (PAC)
 - Vise à protéger l'agriculture en assurant l'indépendance alimentaire de l'Europe et l'entretien du patrimoine naturel
- La politique de concurrence
 - Cherche à défendre les intérêts des consommateurs européens
 - Lutte contre les monopoles et les pratiques anticoncurrentielles (ententes, abus de position dominante)
- La politique sociale
 - Vise à éviter, au niveau européen, l'harmonisation par le bas des taux d'imposition et des cotisations sociales
- La politique de l'environnement
 - Cherche à lutter contre la pollution, à prévenir les risques et à protéger la biodiversité dans l'UE